

Décharge 2000: budget général CE, Parlement européen

2001/2103(DEC) - 21/03/2002

La commission a adopté le rapport de M. Kyösti Tapio VIRRANKOSKI (ELDR, FIN) qui recommande que la décharge soit octroyée au Secrétaire général du Parlement pour l'exécution du budget 2000. La commission demande que la présentation des comptes du PE rende leur lecture plus facile. Elle se réjouit de la tendance à la baisse du nombre total des missions effectuées par les fonctionnaires et du coût y afférent (passant de 3,4 millions d'euros en 1998 à 2,8 millions d'euros en 2000). Elle souhaite que davantage de femmes soient nommées aux plus hauts postes au PE et insiste par conséquent pour que soit fixé le nombre annuel de ces nominations comme c'est déjà le cas à la Commission. Elle souligne l'engagement pris par le PE de mettre en place un service interne indépendant d'audit. Enfin, elle réclame un règlement clair établissant les responsabilités propres aux groupes politiques et espère que les audits des comptes des groupes politiques s'amélioreront nettement à l'avenir.